



REGLEMENT INTERIEUR ET DE CHASSE

VOLET ANNUEL

SAISON 20 /20

AICA Union

De

1. Montant des cotisations :

Quote-part AICA :

Pour le montant des cotisations, il faut vous référer au règlement intérieur annuel des ACCA.

2. Organisation en équipes de battue et modalités de répartition des bracelets de plan de chasse :

3. Sonneries et codes de sécurité :

Code des sonneries	
Début de chasse	
Mort d'un animal :	
Lièvre	
Renard	
Sanglier	
Chevreuil	
Faon	
Biche	
Daguet	
Cerf	
Fin de chasse	

Précisez les différentes sonneries (coups longs, coups courts, rigodon/taïaut...)

4. Temps et modalités de chasse par espèce :



Seules les dispositions plus contraignantes que l'arrêté préfectoral doivent figurer ici



PETITS GIBIERS			
Espèce	Période d'ouverture	Jours de chasse	Modalités (quotas...)

Autres dispositions : (à préciser)

GRANDS GIBIERS			
Espèce	Mode de chasse	Jours de chasse	Modalités (quotas...)
Sanglier	Battue		
	Individuelle et approche		
Chevreuil	Battue		
	Individuelle et approche		
Cerf	Battue		
	Individuelle et approche		
Chamois	Approche		

Autres dispositions : (à préciser)

5. Discipline : liste des infractions et montant des amendes* :

***Le montant d'une amende ne peut dépasser 150€ (article R. 422-63 16° du code de l'environnement). Elle doit figurer dans le tableau pour être appliquée.**

Nature de l'infraction	Montant de l'amende*
Infraction aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur (exemple : chasse sans permis, par temps prohibé, dans la réserve, de nuit, etc.).	€
Non-respect des récoltes et propriétés	€
Infraction aux dispositions du SDGC	€
Chasse en dehors des heures et jours fixés par l'Assemblée Générale	€
Non-respect des consignes données au début de la battue	€
Tir d'un animal ou d'un gibier dont la chasse est interdite ou dépassement du plan de chasse ou du tableau journalier	€
Non-respect aux règles de sécurité	€
Autre infraction (préciser)	€
Autre infraction (préciser)	€

*Le présent règlement intérieur et de chasse, qui annule et remplace tout règlement antérieur, a été approuvé par **l'Assemblée Générale de l'AICA Union du**

NOM et Prénom du Président :	NOM et Prénom du Secrétaire :
Signature :	Signature :
Validé par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura	
Arlay, le	

Toutes les dispositions obligatoires sont matérialisées par le symbole * et ne peuvent pas être supprimées. En cas d'absence de ces éléments le Règlement Intérieur ne sera pas validé.